

Pédicures-podologues : une fiche pratique pour se protéger des cyberattaques



© 2024 Les Echos Publishing

Avec l'accélération des cyberattaques, qui touchent aussi le milieu de la santé, nombreux sont les pédicures-podologues qui se demandent comment ils peuvent se prémunir et ce qu'ils peuvent faire en cas de cyberattaque. Aussi, sous l'égide du ministère de la Santé et de l'Accès aux soins, l'ANS et l'ONPP ont élaboré un document intitulé « Les bonnes pratiques de cybersécurité pour les pédicures-podologues » afin d'aider les praticiens à anticiper et à mieux réagir lorsqu'ils sont victimes d'une cyberattaque.

Des règles d'hygiène informatique

Ce document, sous forme de fiche pratique, propose des règles d'hygiène informatique à mettre en place dans les cabinets. Il aborde différents sujets allant de la préservation de la sécurité des données des patients aux moyens de connexion sécurisés, en passant par le choix des mots de passe ou encore la sauvegarde des données. La fiche décrit également la conduite à tenir en cas de cyberattaque avérée et propose différentes ressources pour s'informer sur la sécurité des données.

Pour télécharger la fiche : www.onpp.fr

